Rabat, Le 02/10/2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMMC participe à la première édition de la « World Investor Week », aux côtés de plus 70 régulateurs, et confirme son engagement pour l'éducation financière et la protection des investisseurs.

L'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV), lance la première édition de la « World Investor Week ». Du 2 au 8 octobre 2017, plus de 70 régulateurs du monde entier dont l'Autorité Marocaine du Marché de Capitaux (AMMC), prendront part à cette messe internationale.

Consciente de l'importance de l'éducation financière en tant que levier de la protection des épargnants et de l'intégrité des marchés, l'AMMC, membre de l'OICV depuis 2007, souscrit pleinement à cette initiative.

L'AMMC a en effet placé l'éducation financière au cœur de son plan stratégique 2017-2020 avec la mise en œuvre de plusieurs actions d'envergures à court, moyen et long terme. Parmi ces actions, figurent notamment la création d'une unité dédiée à l'éducation financière, le développement de plusieurs supports de communication (guides didactiques, animations vidéos, relais digitaux…), l'organisation d'événements dédiés, le développement de partenariats avec les établissements scolaires et universitaires ainsi que nombre d'autres actions qui se déploieront progressivement.

A l'occasion de la ***« World Investor Week »,*** l'AMMC organise le jeudi 5 octobre 2017, en partenariat avec la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat-Agdal, une rencontre avec les étudiants sous le thème ***« Le marché des capitaux marocain : fonctionnement et perspectives de développement».*** Aux côtés de l'AMMC, participeront également les entreprises de marché (la Bourse de Casablanca et le Dépositaire central des titres Maroclear) ainsi que les associations professionnelles (APSB et ASFIM).

A propos de l'AMMC,

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux est, depuis Février 2016 le nouvel organe de régulation en remplacement du CDVM.

L'édification du régulateur en Autorité a été accompagnée du renforcement de son indépendance, de pouvoirs et de missions élargis ainsi que d'un nouveau mode de gouvernance.

L'AMMC a été instituée par la loi 43-12 et est investie des missions suivantes:

- S'assurer de la protection de l'épargne investie en instruments financiers ;
- Veiller à l'égalité de traitement des épargnants, à la transparence et à l'intégrité du marché des capitaux et à l'information des investisseurs;
- S'assurer du bon fonctionnement du marché des capitaux et veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires;
- Assurer le contrôle de l'activité des différents organismes et personnes soumis à son contrôle;
- Assurer le respect de la législation et de la réglementation en vigueur relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux par les personnes et les organismes placés sous son contrôle;
- Contribuer à la promotion de l'éducation financière des épargnants;
- Assister le gouvernement en matière de réglementation du marché des capitaux.

A propos de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) - International Organization of Securities Commissions (IOSCO)

L'OICV compte plus de 200 membres, principalement des régulateurs et des institutions internationales. L'OICV a pour mission d'élaborer des standards internationaux permettant d'assurer le bon fonctionnement, la transparence et l'intégrité des marchés financiers et la protection de l'investisseur.

http://www.iosco.org

Contact presse:
Arietis Advisory & Consulting

Imane Oujgha
E- Mail: ioujgha@arietis.com
Tel: 06 61 49 29 91

Rim Boukdir
E- Mail: rboukdir@arietis.com
Tel: 06 61 28 77 40

Othmane El Bergui
E- Mail: oelbergui@arietis.com
Tel: 06 61 63 85 15